

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	15X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEM AINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
 Son Eminence le Cardinal **JASCHÉREAU**, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. **GOSSELIN**
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. **GOSSELIN**
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance : le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1892

SOMMAIRE :

Le 26 juillet 1892 à Sainte-Anne de Beaupré, 577.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 582.—L'Hôtel-Dieu de Lévis, 585.—Nécrologie, 586.—Les ouvrages historiques de Duruy, 587.—Anecdote, 587.—A travers le monde des nouvelles, 587;

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 7	noît	—IX P. Saint Cajétan.
Lundi, 8	"	—SS. Cyriae, etc.
Mardi, 9	"	—Saint Alphonse.
Mercredi, 10	"	—Saint Laurent.
Jeudi, 11	"	—Sainte Philomène.
Vendredi, 12	"	—Sainte Claire.
Samedi, 13	"	—De l'Oct. de saint Laurent.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h.

Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE,
Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½h.—Grand'messe à 10 h.;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6½ et 8 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h ; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et' —Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messe basse le dimanche à 6.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES

POUR LA

—PRIÈRE DU SOIR EN COMMUN—

“ Etudo ”

Offerte à MM. les Curés et Missionnaires

PAR LE PROMOTEUR

Eglise Saint-Sauveur, Québec

MM. les Curés de Trois-Rivières et de Nicolét doivent s'adresser à M. de CARUFEL, libraire, à Trois-Rivières, pour les images (Cachets de l'Association) et pour cette “ Etudo.”

· LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Le 26 juillet 1892 à Sainte-Anne de Beaupré

Sainte-Anne de Beaupré, 27 juillet 1892.

Monsieur le Rédacteur,

La translation officielle de l'insigne relique de sainte Anne, apportée récemment de Rome pour notre sanctuaire national de Beaupré, a eu lieu hier, en présence de six archevêques et évêques, de 175 prêtres environ, et d'une affluence de pèlerins que l'on estime à 10,000 au moins. Ce coin de terre privilégié a plusieurs fois été témoin de bien belles fêtes religieuses, mais il n'en a pas vu souvent de comparables à la démonstration d'hier. Qu'elles sont donc importantes et touchantes les solennités de l'Eglise catholique !

A 9 $\frac{1}{2}$ heures le bourdon de la Basilique se mettait en branle, et quelques minutes après la procession commençait à défilér en partant du monastère des Pères. La relique enchassée dans un somptueux reliquaire, était portée sur brancard doré par quatre membres du clergé escortés de prêtres et de laïques en surplis. On avait élevé sur le seuil de la basilique un riche baldaquin sous lequel S. E. le Cardinal Archevêque de Québec attendait, entouré de ses collègues et d'un nombreux clergé. Lorsque les porteurs de la châsse furent rendus au pied du trône, Mgr Marquis s'avança vers Sa Eminence, et remit différents documents dont le secrétaire, M. l'abbé Garneau, donna lecture. Je vous transmets quelques uns de ces documents, que les lecteurs de la *Semaine Religieuse* aimeront, sans doute, à connaître et à conserver :

Rome, Vatican, 30 mars, 1892.

Rév. et illustrissime Père François-LEOPOLD-ZELLI JACOBUSZI,
Abbé de Saint-Paul hors les murs, Rome.

Mon Révérend Père,

Le porteur de la présente est un digne prélat d'Amérique, l'illustrissime et révérendissime Mgr Marquis, protonotaire apostolique.

Je suis expressément chargé par le Saint-Père de le présenter et de le recommander à Votre Paternité qui trouvera du reste dans le mémoire ci-joint d'autres détails au sujet de cette démarche.

Je dois en même temps vous dire que, vu la demande de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec et les motifs exposés dans le mémoire, Sa Sainteté désirerait que l'on fit droit, dans la mesure du possible, aux instances de l'illustre requérant. A cet effet, le Saint Père accorde volontiers à Votre Paternité toutes facultés voulues.

Je profite de cette occasion pour vous renouveler mes sentiments de profond respect et me recommander à vos charitables prières.

J'ai le plaisir de me souscrire,

De Votre Paternité,

Le très dévoué et très humble serviteur,

(Signé) RINALDO ANGELI,

Chap. secret de Sa Sainteté.

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que le présent document a été copié mot à mot; nous l'approuvons et attestons qu'il est conforme à l'original.

Basillique de Saint-Paul Apôtre, 15 avril 1892.

(L-S)

(Signé) FRANÇOIS-LÉOPOLD-ZELLI,

Abbé Ordinaire.

Cette demande fut soumise au chapitre général des RR. PP. Bénédictins, et reçut peu après la réponse suivante :

Saint-Paul de Rome, 7 avril 1892.

A Son Excellence M. RINALDO ANGELI, chap. secret de Sa S. Vatican.

Monseigneur,

J'ai été cloué au lit par une attaque de goutte pendant quatre jours; cependant, il y a deux jours—c'est à-dire lundi 4 avril—j'ai été capable de recevoir Mgr Marquis que j'ai gratifié d'un fragment considérable de la relique insigne du bras de sainte Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie.

Comme nous venions de recevoir en héritage du cardinal Bartolini d'heureuse mémoire, quelques autres reliques, nous avons pu ajouter au premier don une assez grande parcelle du manteau de saint Joseph que l'on n'aurait pu trouver nulle part ailleurs à Rome.

J'espère que Sa Sainteté sera satisfaite de la manière dont nous avons répondu à ses désirs qui pour nous sont des ordres.

En retour, je supplie le Saint-Père de vouloir bien accorder et à moi et à toute la communauté la bénédiction apostolique.

Et croyez-moi avec reconnaissance et respect,

De Votre Excellence le très humble et très obéissant
serviteur,

(Signé) † FRANÇOIS-LÉOPOLD-ZELLI,
Abbé ordinaire de Saint-Paul.

Le révérendissimo Supérieur Général me pria, ajoute Mgr Marquis, de me rendre au monastère au jour fixé pour assister au partage de la Sainte relique qui est à Saint-Paul. Cette précieuse relique consiste en une partie d'un avant-bras, de huit pouces de longueur, contenant les deux os, la chair et la peau. Je pus obtenir un fragment de quatre pouces de longueur. Je fis aussitôt faire le reliquaire que l'on a sous les yeux ; on s'empressa d'y placer cette relique et d'y apposer le sceau du révérendissime Supérieur Général ; puis on fit de suite préparer, signer et sceller l'authentique document que voici :

(Traduction.)

FRANÇOIS-LÉOPOLD-ZELLI JACOBUZZI, de l'ordre de saint Benoît, congrégation du Mont Cassin, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique ABBÉE *nullius* de la Basilique Patriarcale de Saint-Paul de la voie Ostienne, Ordinaire et Recteur de Saint-Paul de Rome, relevant directement du Saint-Siège.

A tous ceux qui les présentes verront faisons savoir et attestons que : nous rendant au désir (qui nous est un ordre) de Notre Très Saint-Père en Jésus-Christ et Seigneur, le Très Auguste LÉO. XIII, Pape, et usant de la faculté qu'il nous a donnée, nous avons ordonné à notre Prieur de détacher du bras de sainte Anne, Mère de la Mère de Dieu, un fragment, enfermé dans un vase de métal recouvert de cristal, attaché avec un cordon de couleur rouge, et scellé à l'intérieur du sceau dont nous nous servons en pareil cas, nous le destinons, offrons et donnons à la basilique Mineure de Sainte Anne de Beaupré dans l'Archidiocèse de Québec. Notre intention est qu'il soit conservé avec un pieux respect et exposé à la vénération publique afin d'accroître la dévotion envers cette bonne Mère de la Très Sainte Mère de Dieu.

En foi de quoi avons-nous fait expédier ces présentes lettres,

après les avoir scellées de notre sceau, et les avoir signées de notre propre main.

Donné au Patriarcat, près de la Basilique Patriarcale d'Ostie, le neuf avril, mil huit cent quatre-vingt-douze, du Pontificat de N. T. S. Père Léon XIII, l'an quinzisième, indication Romaine cinquième.

(Signé) † FRANÇOIS-LÉOPOLD,
Abbé Ordinaire,

(L. x S.)

Par mandement du Très Révérend Père Abbé.

(Soussigné) D.-BONIFACE OSLAENDER, Prieur.

La lecture des documents terminée, le cardinal Taschereau se leva au milieu du recueillement général, et exprima sa joie de posséder un tel trésor, et sa reconnaissance envers Léon XIII :

La dévotion à sainte Anne, dit-il, est vraiment la dévotion nationale des Canadiens.

Le premier évêque de Québec, le vénérable François de Laval' avait une grande piété pour cette bonne mère et il fit plusieurs fois le pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré. Il attribuait à la dévotion de sainte Anne les meilleurs succès de son épiscopat. « Nous le confessons, dit-il, quelque part, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette église naissante que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays : dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples. »

Nous aussi, son successeur sur le siège de Québec, après plus de deux siècles, nous pouvons proclamer que cette dévotion à la Bonne sainte Anne n'a fait qu'augmenter. Les milliers de pèlerins qui accourent chaque année de tous les endroits du pays, et même de l'étranger, au sanctuaire de Beaupré sont là pour attester que la dévotion à la grande thaumaturge va croissant de jour en jour, que le bras de Dieu n'est pas raccourci.

Comme le Vénérable François de Montmorency Laval, nous devons attribuer à la protection de la Bonne Sainte Anne d'avoir pu faire quelque chose pour la gloire de Dieu dans notre cher diocèse, et nous nous croyons tenu de dire ici très haut que les plus douces joies de notre épiscopat, c'est dans son sanctuaire de Beaupré que nous les avons ressenties.

Nous remercions Dieu de tout cœur d'avoir bien voulu accorder à notre épiscopat la consolation de voir le pèlerinage de Ste-Anne

de Beaupré prendre de si grands développements et produire des fruits de salut aussi abondants.

Comme pour mettre le comble à ses bienfaits, le Bon Dieu a permis que Nous puissions léguer à cette pieuse Basilique un trésor inappréciable. C'est une relique insigne qui consiste en une partie d'un bras de sainte Anne conservée à l'église de St-Paul hors les Murs, à Rome. Nous devons ce grand privilège à l'immortel Léon XIII. Sa Sainteté, avec une générosité qui ne se lasse jamais, a bien voulu avoir égard à la supplique que lui a présenté en notre nom un digne prélat, qui a droit aussi à notre reconnaissance.

Que cette précieuse relique, que nous confions à la garde des infatigables Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, soit pour les fidèles du pays un nouvel attrait vers ce sanctuaire béni et nous assure de la part de la Bonne sainte Anne une protection toujours plus grande et plus efficace.

Que cet os du bras de sainte Anne qui a dû porter l'enfant Jésus lui-même, nous porte jusqu'aux parvis célestes où il n'y a plus ni pleurs, ni cris, ni afflictions.

Le R. P. Tielon, au nom de ses confrères, présenta ensuite ses remerciements au cardinal :

Eminence.

Il y a 13 ans que nous sommes venus au Canada. A notre arrivée, Votre Eminence nous a reçus non comme des étrangers, mais comme des fils de la grande famille confiée à vos soins paternels. Votre Eminence nous a confié alors le sanctuaire de la Bonne Sainte Anne; nous nous sommes entièrement dévoués à son service, sous votre direction paternelle; aujourd'hui Votre Eminence met le comble à notre bonheur, en nous confiant le précieux dépôt de cette relique insigne. C'est pour nous un nouveau gage de votre bienveillance paternelle, mais ce sera aussi un nouveau stimulant qui nous aidera à étendre toujours davantage le culte de la Bonne Sainte Anne et à conduire à Jésus toutes les âmes qu'elle va attirer vers ce vénéré sanctuaire.

Merci, Eminence, merci au nom de mes chers confrères.

Immédiatement Mgr Marquis prit la relique et la remit officiellement à Son Eminence, qui l'éleva de manière que tout le monde put la voir en bénissant l'assistance. On entonna ensuite le *Te Deum*, et la procession se remit en marche vers le sanctuaire où le reliquaire fut déposé sur le riche trône qui lui avait été préparé.

Le reliquaire, que nous avons pu examiner de près, est en

forme de main et d'avant-bras à l'endroit où cette relique a été détachée du bras de sainte Anne. Il y a dans le reliquaire une ouverture vitrée qui permet de la voir parfaitement, de reconnaître un des os du poignet et de distinguer la peau et les ligatures.

La conservation de cette partie du bras de sainte Anne, après tant de siècles, est suffisante pour convaincre les plus incroyables.

Cette grandiose cérémonie s'est terminée par une messe pontificale chantée par Mgr Bégin, à la suite de laquelle deux excellents sermons ont été prononcés: l'un par Mgr l'évêque des Trois-Rivières, et l'autre par le R. P. McKenna, dominicain des États-Unis.

Puisse sainte Anne, maintenant plus que jamais, multiplier les prodiges et répandre ses plus abondantes bénédictions sur notre cher pays !

Votre tout dévoué,

G. D.

Chronique de la " Semaine Religieuse "

La conférence donnée par l'archevêque de Saint-Paul, lors de son passage à Paris, a été dans la presse l'objet de nombreux commentaires. Mais les deux écrits les plus remarquables publiés sur le sujet sont, à notre avis, ceux du directeur du *Paris-Canada* et de M. Rameau. On peut dire de ce dernier, et avec non moins de vérité, ce qu'il dit lui-même de M. Fabre: « Vous y appréciez avec une extrême finesse de jugement et un grand bonheur d'expression, le talent et les qualités brillantes qui ont excité, à si juste titre, l'émoi d'une sympathique curiosité pour l'évêque de Saint-Paul. »

M. Rameau est allé encore plus loin, et il a rappelé, avec beaucoup d'à propos, le désintéressement avec lequel Mgr Plessis et ses successeurs sur le siège de Québec, ont toujours su s'élever au-dessus des questions de personnes, de nationalité et même de politique. Il dit que leur ligne de conduite, en pareille occurrence, peut être étudiée avec profit, et il ne dit rien de trop.

Pour permettre à nos lecteurs de juger par eux-mêmes, citons la principale partie de cet écrit, qui rappelle une des plus glorieuses pages de l'histoire de l'Église du Canada :

« Je suis convaincu que Mgr Ireland n'éprouve aucun de ces sentiments de raideur étroite et exclusive qui dépare quelquefois les qua-

lités chrétiennes de ses collègues ; aussi ai-je beaucoup admiré tout ce qu'a dit Mgr Ireland, dans cette mémorable séance, sur le désintéressement d'esprit avec lequel un évêque doit s'élever au-dessus des questions de personnes, de nationalité et même de politique ! Ce discours m'a rappelé la mémoire vénérée de notre grand évêque canadien, Mgr Plessis, qui bien longtemps avant l'illustre évêque de Saint-Paul, a provoqué, soutenu et dirigé la création d'un évêché, qui ne fut pas de sa nationalité, dans le Canada où il était évêque. »

« Bien qu'il fût français et entouré d'un clergé français, anciennement et complètement organisé, il jugea qu'il était utile, pour l'Eglise, d'établir un évêque anglais, dans cette contrée de l'Amérique du Nord. »

« L'entreprise n'était pas sans difficulté, car ce projet ne plaisait qu'à moitié à la Cour de Rome, qui désirait que l'Amérique anglaise demeurât tout entière sous la direction des évêques canadiens-français, dont elle avait apprécié le zèle intelligent. Rien n'aurait donc été plus aisé, pour Mgr Plessis, que de s'en tenir aux premières démarches ; il aurait pu, à loisir, caresser le rêve d'un évêché français, exclusif, unique, dominant et dirigeant cette contrée de l'Amérique du Nord. »

« Mais, dans cette grande âme, l'intérêt général dominait rapidement les émotions d'un esprit ordinaire, comme le comprend si bien Mgr Ireland ; et sacrifiant peut-être ses affections secrètes, il professa que le clergé devait être constitué pour l'utilité des fidèles et non pas les fidèles pour la commodité du clergé ; cette discussion continua patiente et douce pendant quinze ans. Mgr Plessis parvint enfin à persuader le cardinal Fontana, et bien que les catholiques anglais ne fu-sent alors qu'en bien petit nombre, la proposition fut acceptée en principe, le 13 mars 1819, jour où Mgrs MacEchern et MacDonald furent nommés évêques *in partibus*. »

« Ce grand évêque laissait ainsi aux siècles à venir un mémorable exemple d'élévation et d'abnégation d'esprit, que tout le monde peut étudier avec profit et dont la tradition salutaire s'est toujours perpétuée parmi les évêques français du Canada. »

« J'étais sous l'impression de ces réflexions rétropectives, lorsque la citation très malheureuse de la doctrine Monroë tomba sous mes yeux ; de telles conceptions peuvent avoir une valeur en politique, je ne veux pas les discuter, mais vouloir les appliquer à la religion, c'est un projet au moins très bizarre ! Aucun pays ne saurait s'isoler ainsi du reste de la Catholicité pour vivre replié sur lui-même. »

» La doctrine Monroë est un de ces dictons qui forme la monnaie courante de l'opinion publique aux Etats, lesquels dictons sont généralement assez contradictoires avec les principes et surtout avec l'esprit de la religion; il n'y a, du reste, rien de bien étonnant à ceci: la société des Yankees, en effet, comme l'a si bien signalé Mgr Racine dans le mémoire qu'il a adressé à la Propriété, il y a cinq mois, est, par essence, de formation protestante et matérialiste.....»

Comme nous achevions la lecture de cet important document, les journaux canadiens-français des Etats-Unis nous apportaient le compte-rendu de la convention que nos compatriotes viennent de tenir à Biddeford. Ce rapport nous a grandement intéressé, et nous avons été heureux de constater que plusieurs des idées émises au cours des débats, concordent parfaitement avec celles que nous avons déjà exprimées sur les mêmes sujets.

Les Canadiens du Maine, comme du reste tous ceux de la Nouvelle-Angleterre, ont confiance dans l'avenir de leur nationalité, comme l'a si bien dit M. le curé de Biddeford :

« A l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre, a-t-il dit, la Nouvelle-Angleterre comptait à peu près la même population française que le Maine renferme de Canadiens aujourd'hui, c'est-à-dire environ 60,000. Qui sait si l'avenir ne réserve pas au contingent de notre Etat un développement analogue à celui de 1759? Pour ma part, je n'hésite pas à croire que les 60,000 Canadiens du Maine suivront la même marche ascendante de leurs aînés de la Nouvelle-France et se multiplieront avec la même rapidité et dans la même proportion qu'eux. Le nom de notre Etat est français, sa découverte est due aux Français, pourquoi ne serait-il pas dans l'ordre que la majorité de sa population fût française ou canadienne-française avant cinquante ans? »

Nous applaudissons à ce fier langage; et on peut dire que le succès d'une cause est presque assuré, du moment que l'on a la foi à un semblable degré. La partie est sans doute plus difficile à gagner, à raison de certains désavantages que n'avaient pas les 60,000 Canadiens abandonnés, il y a 150 ans, sur les rives du Saint-Laurent. Mais tout de même, si nos compatriotes du Maine et des autres Etats de la Nouvelle-Angleterre le veulent sincèrement, ils peuvent renouveler le miracle de leurs ancêtres, « pourvu, comme l'a dit M. le curé de Waterville, que notre peuple continue de rester fidèle à ses belles traditions, qui ont fait sa force dans le passé, et ne s'écarte pas de la voie que lui ont tracée d'avance, dans les champs de l'immigration américaine, les saints

missionnaires qui ont évangélisé la plus grande partie des Etats-Unis sous la protection de la France, et qu'il consente à faire cause commune avec son clergé qui ne lui veut que du bien et dont le patriotisme, du reste, ne pourra jamais être mis en doute après les preuves qu'il en a données aux époques critiques de l'histoire du Canada."

Si les 60,000 Canadiens de 1759 ont conservé leur langue, leur religion, et forment un peuple distinct; si les Acadiens sont sortis du tombeau dans lequel on croyait les avoir ensevelis à tout jamais, et achèvent de regagner le terrain perdu, c'est parcequ'ils ont suivi à la lettre le programme que nous venons de mentionner. Que nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre le suivent à leur tour, avec la même fidélité, et avant un siècle, plusieurs des Etats adossés à la frontière de la Province de Québec, seront français et catholiques comme cette dernière.

Nous espérons, sans trop nous y attendre, que les récentes élections feraient descendre du pouvoir les fanatiques qui règnent à Manitoba, pour le plus grand malheur de cette province. Bien que la majorité du gouvernement soit considérablement diminuée, tout de même, il sort vainqueur de la lutte parcequ'il s'est trouvé une majorité pour pactiser avec ceux qui tyrannisent la minorité. La lutte va donc continuer plus vive que jamais, jusqu'à ce que la justice finisse par l'emporter.

L'Hôtel-Dieu de Lévis

Grâce à son ancien curé, Mgr Déziel, et à son digne successeur, M. l'abbé Gauvreau, Lévis, depuis assez longtemps, a son collège, son couvent, son hospice pour les vieillards et les orphelins, et ses frères Maristes. Pour couronner ces œuvres et réaliser un des vœux les plus chers du curé actuel, il ne lui manquait plus qu'un Hôtel-Dieu, auquel on mettra la dernière main dans quelques mois.

On peut dire, et ce n'est que justice, que la première pierre de cette nouvelle maison a été posée par une personne aux bonnes œuvres, Delle Caroline Lagneux, décédée en décembre 1891. Choissant pour héritiers les membres souffrants de Jésus-Christ, comme dans le bon vieux temps, elle a laissé aux Dames de l'Hôtel-Dieu de Québec, et, à leur défaut, à une communauté désignée par M. le curé de Lévis, une propriété avec deux maisons presque

attenantes : l'une de 45 pieds sur 38, et l'autre de 30 pieds sur 24. Les Révérendes Mères de l'Hôtel-Dieu ayant accepté le legs, l'acte de fondation a été signé le 15 juin 1892, fête de saint Antoine de Padoue, et les travaux ont été commencés immédiatement.

On a reculé de quelques pieds la plus petite des maisons léguées, qui vont être reliées par un corps de logis de 60 pieds sur 42, avec rez de chaussée en pierre, et deux étages en brique blanche. La longueur totale de l'édifice sera donc de 132 pieds. Il pourra donner l'hospitalité à une trentaine de patients, et cela *gratis pro Deo*. Le toit est déjà posé, et l'on espère inaugurer ce palais des malades pauvres en novembre prochain.

Le coût de la construction, l'acquisition de certaines propriétés et l'installation coûteront au-delà de 15,000 piastres. On comprend facilement que le legs de la première bienfaitrice ne permettait pas de mener à bonne fin une œuvre de cette importance. Aussi la fabrique a généreusement souscrit 5,000 piastres, M. le Curé de Lévis 4,000 piastres, et dans l'intervalle l'œuvre a hérité de 1,200 piastres. Tout calcul fait, il manque donc encore 5,000 piastres. Pour trouver cette somme, on compte sur la Providence qui saura bien intervenir à temps.

Grâce à de généreux bienfaiteurs, et sans qu'il en coûte un seul sou au Conseil de Ville, Lévis va se trouver doté d'un Hôtel-Dieu, qui va héberger ses malades pour rien. Espérons, du moins, qu'on saura reconnaître ces précieux services, autrement que les intelligents membres du Conseil de la cité de Québec, qui viennent de taxer plus lourdement leurs communautés religieuses, sans même excepter les institutions de charité.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer le décès du Révd. L. D. A. Maréchal, vicaire général de l'archidiocèse de Montréal, décédé le 27 juillet, à l'âge de 68 ans et 6 mois. M. Maréchal se pensait remis d'une récente indisposition, et venait de reprendre ses fonctions, lorsqu'il a été emporté presque subitement par une maladie de cœur. Il était né à Saint Henri de Montréal, le 23 janvier 1824. Il fit son cours au collège de Montréal et reçut la prêtrise le 5 novembre 1848. Succesivement, il fut vicaire à Saint Jacques l'Achigan, curé de Saint Ambroise, chapelain des Sœurs de Sainte Anne, à Saint Jacques l'Achigan, curé de cette dernière paroisse, puis vicaire général en 1882. Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

 Les ouvrages historiques de Duruy

D. Que penser des ouvrages historiques de Duruy, revus par le nouvel académicien Lavisso, au point de vue de l'exactitude et de l'appréciation des faits touchant de près ou de loin à l'histoire de l'Eglise catholique et à son rôle dans le monde ?

Quelle influence peuvent exercer ces ouvrages sur les jeunes gens qui les étudient dans les collèges ?

R. Les ouvrages historiques de M. Duruy sont empreints de l'esprit rationaliste. Le rôle de l'Eglise y est presque toujours dissimulé ou affaibli, et souvent faussé. La revision de M. Lavisso ne leur a pas ôté leur caractère. Par conséquent, ce sont des livres d'une mauvaise influence pour les jeunes gens. — (*Revue littéraire de l'UNIVERS.*)

 Anecdote

Un journal prétend qu'une dame française est venue se jeter aux pieds de Léon XIII pour le remercier de lui avoir rendu la santé.

— Comment cela ? dit le Pape.

— Parce que j'ai pu me procurer un bas de votre Sainteté.

— Un de mes bas ?

— Oui, j'ai porté ce talisman à ma jambe malade et elle a été bientôt complètement guérie !

— Eh bien, madame, dit malicieusement le Pape, vous pouvez vous vanter d'avoir une fière chance. Il vous a suffi de mettre une fois un de mes bas pour guérir votre jambe, tandis que moi, qui en mets deux tous les matins, je peux à peine marcher.

 A travers le monde des nouvelles

Québec. — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Cajétan, le 7 ; à Saint-Alexandre, le 9 ; à Sainte-Philomène, le 11 ; à la Rivière-Ouelle, le 13.

On achève à Sainte-Anne de Beaupré la chapelle de la *Scala Sancta*.

L'extérieur de la chapelle est terminé, et l'intérieur s'embellit de jour en jour sous le pinceau du décorateur. On y installe les autels et les groupes de statues, qui sont maintenant au grand complet. L'ensemble des groupes forme une galerie de scènes religieuses, un panorama de la Passion, également original, unique et saisissant.

Un père Rédemptoriste a composé pour l'usage des pèlerins une intéressante notice sur la *Scala Sancta*.

Mgr C.-E. Poiré a été réélu de nouveau Supérieur du Collège de Sainte Anne de la Pocatière, et M. l'abbé C.-A. Collet, vice-supérieur et directeur. La santé de M. l'abbé Collet est parfaitement rétablie maintenant.

M. l'abbé A. Taschereau, professeur de théologie et directeur des Séminaristes doit prendre un an de repos dans l'intérêt de sa santé; son successeur n'est pas encore nommé.—M. l'abbé A. Têtu devient procureur à la place de M. Ad. Michaud qui entrera dans le ministère cet automne. M. Têtu faisait la Rhétorique depuis plus de dix ans. M. Ludger Dumais lui succèdera.—M. Goudreau, professeur de Troisième, laissera Sainte-Anne, envoyé par la corporation du collège pour faire des études spéciales sur la langue anglaise, soit à Toronto, soit à Boston.—MM. D. Pelletier et F. Têtu sont réélus préfets.—M. Elzéar Dionne est nommé économiste et M. Aug. Boulet professeur de Belles-Lettres.

Un journal reçu de Lourdes, nous apprend que M. Belleau, maire de Lévis, était de passage en ce dernier endroit, dans les premiers jours de juillet.—M. l'abbé C. Langlois, ancien vicaire de Saint-Casimir, exerce maintenant le ministère à Artic-Centre, Rhode Island.—La *Vérité* vient d'entrer dans sa douzième année d'existence.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits de prospérité au confrère.

—
Ottawa.—M. l'abbé Myrand est nommé vicaire à la basilique d'Ottawa, et M. l'abbé Isidore Garon est nommé aux Allumettes, dans Pontiac.

—
Cadix.—La célébration des fêtes en l'honneur de Christophe Colomb a été formellement commencée hier, par le départ d'ici pour Halva de la caravelle de Colombe *Santa la Maria*.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUÉBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commençant et après *LUNDI* le 6 juin 1892, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.25 a. m. 10 a. m. 5.15 p. m. 6.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 3.30 a. m., 11.10 a. m., 6.25 p. m. 7.40 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m. 7.20 a. m. 11.50 a. m. 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.25 a. m. 8.25 a. m. 12.55 p. m., 5.40 p. m.

POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. Départ de Montmorency à 4.00 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.05 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. 6.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 6.30 a. m. 8.20 a. m. 9.05 a. m. 3.10 p. m., 7.40 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m. 7.10 a. m. 11.50 a. m. 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.25 a. m. 8.00 a. m. 12.55 p. m. 5.40.
Les trains du dimanche qui laissent Québec à 6.05 a. m. et 3.20 a. m. ette train qui laisse Sainte-Anne à 7.10 a. m. n'arrêtent pas aux stations intermédiaires.
Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

PIANOS ET ORGUES

Le plus grand assortiment à Québec provenant de fabriques américaines et canadiennes, est chez les éditeurs Bernard, Fils & Cie. Le choix se compose des marques de fabriques de renom suivantes :

HALLET, DAVIS & Co..... Boston	SCHUBERT PIANO Co..... New-York
O. NEWCOMB & Co..... Toronto	EVANS, BROS PIANO Cos... Ingersol
MENDELSSOHN Co. " "	UXLRIDGE PIANO Co..... Uxlridge
THOMAS ORGAN Co... Hoodstock	HARMONIUM UxLRIDGE ORGAN Co... Uxlridge
W. DOBERTY & Co... Clinton	W. BELL & Co..... Guelph

DEUX SUPERBES PIANOS D'OCCASION

en parfait ordre et à très bas prix, fabriqués par Evans Bros pianos et R. S. Williams & Son. Ces pianos ont été quelque peu en usages, ils sont néant moins en PARFAIT ORDRE, et ne cèdent en rien à ceux sortant de la manufacture - en considération des montants d'argent que nous avons reçus sur ces pianos, nous pouvons les rendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une GARANTIE

INSTRUMENTS DE CUIVRE ET A CORDE pour corps de musique.

SEULE AGENCE Autorisée à Québec de la Machine à Coudre sans rivale. LA DOMESTIC de New York.

BERNARD, FILS & Cie, | ÉDITEURS DE MUSIQUE

135 & 137, RUES ST-JEAN ET STE-URSULE, H.-V.

(En face de St. McWilliam, confiseur).

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. "

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puisseance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

CATÉCHISME

DE L'ENCYCLIQUE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS

A VENDRE Au bureau de la " SEMAINE RELIGIEUSE. " PRIX : 5 cents l'exemplaire ou 3 piastres le cent.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERES DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, eto

HARMONIUMS :

Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Cornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, eto.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRA'NEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes), VITRINES POUR COMPTOIR

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.
Téléphone, 270.